

BILAN - CINQUIEMES RENCONTRES DU COMITE OPERA
**« MEDECINES DOUCES, CURES THERMALES ET THALASSOTHERAPIE, DES OUTILS DE PREVENTION POUR LES
COMPLEMENTAIRES SANTE ? »**
UN VASTE SUJET AU CŒUR DES NOUVEAUX ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE

Créé par la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM), le Comité Opéra rassemble deux fois par an les acteurs de la mutualité, de la santé et de l'assurance autour de l'actualité en matière de protection sociale et de santé. Après avoir étudié lors des précédentes éditions les sujets du « reste à charge », du « tiers payant » ou encore de « la dépendance », les débats ont porté le jeudi 1^{er} mars dernier sur le thème de la prévention. Les médecines douces, les cures thermales et la thalassothérapie, en tant que médecines préventives, représentent des alternatives thérapeutiques capables de répondre aux nouveaux enjeux de santé publique.

Plus d'une centaine de personnes - représentants de l'univers mutualiste et de l'assurance, élus, experts ou représentants d'associations familiales - ont participé à cette 5^{ème} conférence, avec un objectif commun : continuer à engager une réflexion sur l'avenir mutualiste français. Autour de Claude Le Pen, Professeur à l'Université Paris Dauphine et Président du collège des économistes de la santé, de nombreux experts se sont exprimés :

- Catherine Lasserre, Directrice Communication de la MFIF,
- Claude-Eugène Bouvier, Délégué Général du Conseil National des Exploitants Thermaux,
- Christian Caldaguès, Président de la Société Française d'Ostéopathie,
- Christian Corne, Président de la Fédération Thermale et Climatologique Française,
- Thierry Dubois, Président du Conseil National des Exploitants Thermaux,
- Jean-Pierre Dufau, Député des Landes, Co-Président du Groupe d'Etudes sur le Climatisme et le Thermalisme,
- François Poletti, Associé de Deloitte Conseil,

De grandes questions ont été abordées : « qu'entend-on par médecine douce ? », « quelle est la place de la prévention sur le marché de la santé ? », « comment les complémentaires santé peuvent-elles jouer un rôle dans la prévention ? ».

La prévention, un thème d'actualité riche

Après une introduction de Jacques Valès, Vice-Président du Comité Opéra, Claude Le Pen a présenté un panorama large de la médecine préventive.

La prévention fait débat. Certains estiment qu'elle serait la solution aux maux actuels de la société, que ce soit en termes de santé publique ou d'économie ; d'autres au contraire s'accordent à dire qu'elle constituerait une entrave à la liberté individuelle de l'individu.

La prévention divise, autant que sa définition diffère. Selon le manuel de santé publique, elle évite qu'une pathologie survienne ; selon les comptes de la santé, elle résulte d'une intervention individuelle et collective.

La prévention est historique. Les crises épidémiologiques et sanitaires passées ont alerté les autorités sur la nécessité de prévenir. Pour autant, la prévention reste sous-estimée.



Qu'entend-on par médecine douce ?

La prévention en tant que médecine douce a suscité de nombreuses questions. Claude Le Pen la définit comme « *une médecine qui ne prend pas en compte les médicaments en première intention* ». Christian Corne parle quant à lui de « *médecine efficace* ».

Comme exemple de médecine préventive, le thermalisme a été longuement décrypté. Les 4 intervenants référents dans le domaine l'ont chacun détaillé selon leur propre expertise. En complément, Catherine Lasserre a partagé son expérience. La MFIF a en effet décidé de mener des actions préventives : le remboursement de certains actes de médecines douces est proposé aux adhérents. Et Christian Caldaguès a évoqué l'ostéopathie comme autre facette de la prévention.

Les complémentaires santé et la prévention

La majorité des acteurs présents a estimé que les complémentaires santé ont un rôle à jouer dans la prévention, notamment grâce à la relation de confiance qu'elles entretiennent avec leurs adhérents. La prévention peut être intégrée dans une logique de prestation de services (éducation thérapeutique, actions terrain en entreprise ...) et elle est cohérente avec l'esprit mutualiste. Pour autant, une complémentaire santé peut-elle se positionner seule sur ce marché ? Une chose est sûre, un fort travail de communication, en collaboration avec l'ensemble des prestataires de santé, doit être mené pour placer la prévention au cœur des enjeux de santé publique.

Une synthèse approfondie des débats est disponible sur demande et sur le site du Comité Opéra : www.comite-opera.org.

Une 6^{ème} rencontre du Comité Opéra est prévue au cours du dernier trimestre 2012.

Les Français pessimistes sur leur état de santé

Une étude menée par Deloitte Conseil sur la perception du système de santé rejoint les propos de M. Le Pen. En comparaison avec 11 autres pays, les Français ont une appréciation négative sur leur état de santé : 39% seulement se disent être en bonne santé, et 1 Français sur 4 déclare que son niveau de santé s'est dégradé au cours de ces dernières années.

Parmi les autres résultats de l'étude, 57% des Français interrogés admettent avoir atteint ou dépassé leur limite budgétaire concernant le montant de leurs primes d'assurance santé. Malgré tout, 42% se disent prêts à payer plus pour des services supplémentaires. La prévention est une attente, elle se classe en 2^{ème} position des services que les Français aimeraient se voir proposer par leur complémentaire santé.

A propos de la FNIM

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de fédérer les mutuelles indépendantes, de défendre leurs intérêts et de garantir le pluralisme du secteur et la liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Elle permet aux mutuelles à taille humaine de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation très étudiée qui offre en contrepartie des prestations de qualité.

La FNIM en bref :

Plus d'1,5 million de personnes protégées
Une cotisation unique : 1,30 euro par chef de famille
Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

A propos du Comité Opéra

Créé fin 2009, sous l'impulsion de la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM), le Comité Opéra est un cercle de réflexion et d'action, dont la mission est de faire émerger des idées nouvelles et des modes d'action innovants. Il réunit deux fois par an des acteurs de la mutualité, de la santé et de l'assurance.

Le cercle souhaite faire entendre sa voix, faire vivre le débat et porter des propositions concrètes sur des thématiques liées à la santé et à la protection sociale obligatoire et complémentaire : l'assurance maladie, le financement du système de santé, la complémentaire santé et la prévoyance, les mutuelles. Il a vocation à être le plus large possible ; toute personne morale ou physique peut adhérer au Comité Opéra. La cotisation annuelle d'une personne physique est de 20 euros, elle s'élève à 1 200 euros pour une personne morale.

